



COMMUNIQUÉ

**Pour nos missions, pour nos emplois, pour nos salaires, pour nos droits,
contre la destruction de la Fonction publique territoriale.**

Toutes et tous dans la rue le 19 mars !

Le gouvernement vient de rendre public son projet de contre-réforme de la Fonction publique qui constitue une attaque d'ampleur contre le Statut général des fonctionnaires, et particulièrement contre la Fonction publique territoriale.

Si ce projet va à son terme :

- Les instances consultatives (CAP et CT) sont vidées de leur substance et, à l'instar du secteur privé, les CHSCT disparaissent ;
- Les accords sur le temps de travail dans les collectivités sont remis en cause, dans le but d'atteindre l'objectif de 70 000 suppressions de postes dans la territoriale ;
- Le recours au contrat est élargi au point de devenir une voie de recrutement au même titre que le concours, contribuant à la précarisation des emplois et au clientélisme ;
- Les emplois à temps non complet contactuels deviennent la règle dans les collectivités de moins de 1000 habitants et sont élargis à toutes les collectivités, pour tous les cadres d'emplois, avec, à la clé, des milliers de collègues et futurs collègues sous-payés et précaires ;
- Le salaire au mérite sera généralisé, ce qui accentuera les pertes de pouvoir d'achat, remettra en cause les collectifs de travail et soumettra les agents à l'arbitraire des directions.

Dans le même temps, un rapport parlementaire relatif au CNFPT et aux centres de gestion attaque le droit à la formation des agents territoriaux. Ce rapport propose entre autre de faire entrer le CNFPT dans le champ concurrentiel, préparant ainsi sa privatisation. Il prévoit en outre, la fin du paritarisme en donnant entièrement la main aux employeurs sur la gestion de CNFPT.

Les organisations syndicales CGT – FO – FSU – SUD des collectivités territoriales s'opposent à ces contre-réformes destinées à miner la démocratie sociale, à précariser l'emploi public et à supprimer le service public local.

Elles exigent le retrait du projet de loi visant à détruire le statut et le service public universel.

Elles exigent l'augmentation immédiate des salaires et des effectifs pour garantir un service public de proximité de qualité.

C'est pourquoi elles appellent les agents des collectivités territoriales à la grève interprofessionnelle public/privé du 19 mars.

À Montreuil, le 6 mars 2019